

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE ACCRÉDITÉE AUPRÈS DES NATIONS UNIES - STATUT B
AUPRÈS DU CONSEIL DE L'EUROPE ET AUPRÈS DE L'UNESCO - STATUT C

27, RUE JEAN-DOLENT, 75014 PARIS
TÉLÉPH. : 331-94-95

Le Secrétaire Général

Monsieur Pierre JOXE
Ministre de l'Intérieur
13, Place Beauvau

16 DECEMBRE 1988

OBJET : Réfugiés Roumains

Monsieur le Ministre,

La Fédération Internationale des Droits de l'Homme regrette vivement la mesure qui a été prise de refus d'admission sur le territoire français de 3 ressortissants d'origine roumaine, Virgil PARVU, Karol SIMON, et Ildico BUNGHEZ, expulsés de HONGRIE où ils étaient réfugiés.

Une telle décision, constituant une violation des principes des Conventions de Genève, s'avère d'autant plus choquante qu'elle a été prise au moment même où était organisée avec faste à PARIS la célébration du quarantième Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

La crédibilité des paroles officielles suppose, en ce domaine comme en d'autres, concordance avec les actions entreprises.

Or, la situation critique des réfugiés roumains en HONGRIE, dont beaucoup cherchent à gagner d'autres pays, justifie que les Nations d'Europe Occidentale, dont la FRANCE, ne se désintéressent pas du sort de ces autres Européens, et acceptent d'accueillir certains d'entre eux.

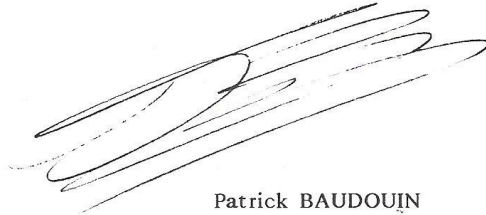
Tel est le sens d'un appel qu'a d'ailleurs lancé notre Organisation suite à une mission que le signataire de la présente lettre a effectuée en HONGRIE au mois d'Octobre dernier.

Les nécessités d'une politique de l'immigration ne doivent pas faire perdre à la FRANCE son image et sa vocation de terre d'asile.

./.

C'est pourquoi notre Fédération, s'associant aux protestations de sa Ligue affiliée pour la Défense des Droits de l'Homme en ROUMANIE, exige du Gouvernement français des explications sur l'expulsion des 3 Roumains, et lui demande avec fermeté de revoir sa position.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.



Patrick BAUDOÏN
Secrétaire Général de la
Fédération Internationale des Droits de l'Homme